

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE837

présenté par

M. Le Fur, M. Brun, Mme Dalloz et Mme Lacroute

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 21, substituer au mot :

« périodique »

les mots :

« suivant le cycle de production ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le texte évoque une négociation « périodique », terme trop vague. Compte tenu, de la nature des produits en jeu, il convient de tenir compte du cycle de production.